



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES



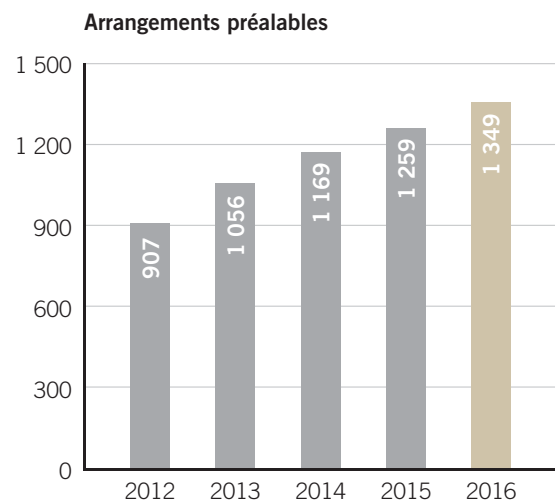
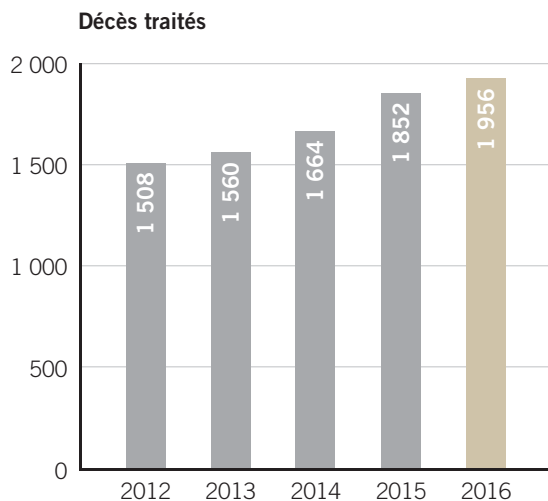
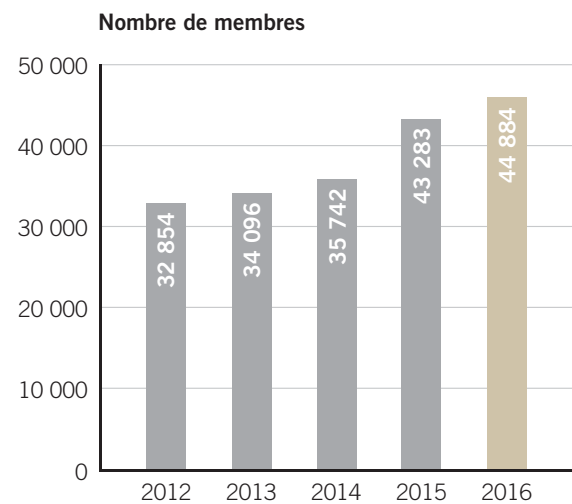
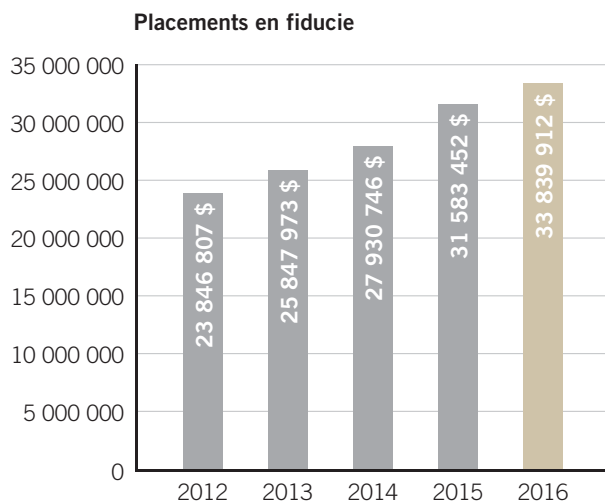
RAPPORT
ANNUEL
2016



QUELQUES STATISTIQUES

	2016	2015
Trop-perçu de l'exercice	430 940 \$	512 926 \$
Nombre de membres	44 884	43 283
Économies par les membres : achat de biens et services funéraires (rabais de 20 %)	1 662 054 \$	1 571 213 \$
Nombre de funérailles	1 956	1 852
Nombre de contrats d'arrangements préalables	1 349	1 259
Placements en fiducie – arrangements préalables	33 839 912 \$	31 583 452 \$
Parts privilégiées	421 600 \$	358 850 \$

RÉSULTATS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES



AVIS DE CONVOCAATION

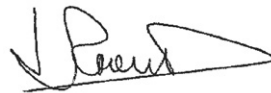
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017

Chers membres,

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative funéraire des Deux Rives se tiendra le **mercredi 26 avril 2017 à 19h**, à la salle Dina-Bélanger du Collège Jésus-Marie (2047, chemin Saint-Louis, Québec).

TOUS LES MEMBRES SONT INVITÉS À Y ASSISTER ET Y SONT CONVOQUÉS POUR :

- 1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
- 2 Lecture de l'avis de convocation par le secrétaire et acceptation par l'assemblée;
- 3 Constatation du quorum;
- 4 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 5 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 27 avril 2016;
- 6 Rapport annuel conjoint du président et du directeur général;
- 7 Présentation des états financiers de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016;
- 8 Nomination d'un auditeur pour l'année 2017;
- 9 Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2017;
- 10 Période de questions;
- 11 Élection des administrateurs et administratrices:
 - 11.1 Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs;
 - 11.2 Quatre postes sont à combler;
- 12 Levée de l'assemblée.



Jacques Parent
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative funéraire des Deux Rives tenue le mercredi 27 avril 2016 à 19h, au Montmartre Canadien, 1669, chemin Saint-Louis à Québec.

Mot de bienvenue par le président de la Coopérative

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres et invités de la Coopérative, et il présente certains invités à l'assemblée.

1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

PAA / Gilles Proulx / Lise Beauvais / Adopté

Il est proposé que monsieur Jacques Fiset agisse comme président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

PAA / Maurice Faucher / Serge Bouchard / Adopté

Il est proposé que monsieur Jacques Parent agisse comme secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

2. Lecture de l'avis de convocation par le secrétaire et acceptation par l'assemblée

Monsieur Jacques Parent fait la lecture de l'avis de convocation.

PAA / René Desjardins / Pierre Malboeuf / Adopté

Il est proposé d'accepter l'avis de convocation tel que lu par le secrétaire de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3. Constatation du quorum

Le président de l'assemblée informe celle-ci que les membres présents de la Coopérative forment le quorum.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jacques Parent fait lecture de l'ordre du jour.

PAA / Gaston Juneau / Serge Bouchard / Adopté

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle avec l'ajout du point 7.1 : « Affectation des excédents à la réserve générale ». Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2015

PAA / Marcel Giroux / Yves Gauvin / Adopté

Il est proposé de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2015, car les membres ont la version complète dans le cahier remis lors de l'inscription. Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de l'assemblée fait la lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2015.

PAA / Pierre Malboeuf / Gaston Juneau / Adopté

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2015 avec l'ajout du point 7.1 : une proposition est faite pour verser à la réserve générale de la Coopérative le trop-perçu de 934 387 \$. Adopté à l'unanimité.

6. Rapport annuel conjoint du président et du directeur général

Le président de la Coopérative, monsieur Claude Fluet, et le directeur général, monsieur Garry Lavoie, présentent leur rapport dont les grandes lignes se trouvent dans le document distribué aux personnes présentes à l'assemblée.

7. Présentation des états financiers 2015

Monsieur Alain Fortier, comptable agréé chez la firme Mallette, présente le rapport financier condensé de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Monsieur Fortier répond aux questions des membres relativement aux données financières.

PAA / Marcel Giroux / Gaston Juneau / Adopté

Il est proposé de verser à la réserve générale de la Coopérative le trop-perçu 2015 de 512 926 \$. Adopté à l'unanimité.

8. Nomination d'un auditeur pour l'année 2016

PAA / Paul Larochelle / Mario Lemieux / Adopté

Il est proposé de reconduire le mandat de la firme Mallette pour la vérification comptable 2016. Adopté à l'unanimité.



9. Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2016

PAA / Georges Groleau / Gaston Juneau / Adopté

À la suite d'une recommandation en ce sens du conseil d'administration, il est proposé de maintenir à 90 \$ l'allocation de présence aux réunions du conseil d'administration des administrateurs et administratrices pour l'année 2016. Adopté à l'unanimité.

10. Période de questions

Le directeur général répond aux questions de l'assemblée et prend bonne note des commentaires et suggestions en ce qui a trait à l'aquamation, la transférabilité des contrats de préarrangements funéraires, les modes écologiques de mise en terre, le programme de plantation d'arbres et la location de salles pour des activités autres que les funérailles.

11. Élection des administrateurs

PAA / René Desjardins / Pierre Malboeuf / Adopté

Il est proposé que messieurs Claude Fluet et Jacques Fiset agissent respectivement à titre de président et secrétaire d'élection ;

Que mesdames Nancy Kirouac, Emmanuelle Blondeau, Anne Marie Tardif, Maude T. Lachance, messieurs Yves Breton et David Émond agissent à titre de scrutateurs lors de l'élection des administrateurs. Adopté à l'unanimité.

Monsieur Jacques Fiset rappelle aux membres quelques règles de fonctionnement interne de la Coopérative relativement à l'élection des administrateurs.

Monsieur Jocelyn Lessard, porte-parole du comité de mise en candidature, présente l'état de la situation quant aux neuf (9) candidatures jugées éligibles reçues pour les quatre (4) postes en élection cette année.

Les candidats sont invités à adresser la parole aux membres de l'assemblée pendant deux (2) minutes. Il s'agit de mesdames Julie Boucher, Martine Cazes, Marie-Josée Montminy, Lynn Deschênes et messieurs Jocelyn Bigras, François Crête, Gaston Juneau, Jean-Philippe Lapointe et Jacques Parent.

Pendant que le secrétaire et les scrutateurs procèdent au dépouillement des votes, monsieur Boucar Diouf fait un exposé à la fois philosophique et humoristique.

À la suite du vote des membres, les candidats élus sont :

- Rive-Nord : Jocelyn Bigras et Jacques Parent

- Rive-Sud : Julie Boucher et Marie-Josée Montminy

12. Levée de l'assemblée

PAA / Michel Clément / Jean-Serge Paradis / Adopté

Il est proposé de lever la séance à 21 h 40. Adopté à l'unanimité.

Monsieur Garry Lavoie invite les membres à fraterniser en partageant un coquetel dînatoire.

Le tirage de plusieurs prix de présence s'est déroulé à la fin de l'assemblée.

Jacques Parent
Secrétaire

Claude Fluet
Président



RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. CLAUDE FLUET

Chers membres,

La Coopérative funéraire des Deux Rives, dont je suis le fier président, aura connu en 2016 une autre année d'exception. En effet, nous avons eu le privilège d'accompagner 1956 familles endeuillées dans l'organisation des funérailles d'un être cher. Je me fais le porte-parole de toute l'équipe, aussi bien administrateurs qu'employés, pour leur offrir nos plus sincères condoléances à la suite de cette lourde perte.

Par ailleurs, 1249 membres ont pris l'importante décision de planifier leurs arrangements préalables durant la dernière année. Il s'agit là d'une étape parfois difficile à franchir, mais qui permet de choisir soi-même des rituels en accord avec ses valeurs, en plus de libérer ses proches de ce fardeau dans un moment de grande émotion.

Dans tous les cas, nous avons eu à cœur la satisfaction de ces membres et clients et par l'entremise d'une fiche d'évaluation remise après services rendus, nous avons obtenu un résultat de 89 % auprès des clients ayant signé un préarrangement et 76 % de la part des familles qui nous ont confié l'organisation de funérailles.

Également, nous avons eu le plaisir d'accueillir 2079 nouveaux membres au cours de l'année. Je profite donc de l'occasion pour leur souhaiter la bienvenue et pour les remercier de leur confiance envers notre organisation.

CONCRÉTISATION DE DEUX GRANDS PROJETS

Cela n'est maintenant plus un secret pour personne, notre nouveau centre funéraire situé dans le Cimetière Saint-Charles a été inauguré en grand le 8 novembre dernier, en présence du maire Régis Labeaume et de nombreux invités de marque. Après seulement six mois d'opération, déjà plusieurs familles ont choisi ce lieu ultramoderne et empreint de sérénité pour rendre un dernier hommage à leurs proches.

Ayant également saisi une opportunité en faisant l'acquisition d'un bâtiment dans Vanier, nous y avons regroupé nos services opérationnels et administratifs afin d'accroître l'efficacité et l'efficacités de nos équipes de travail. Ce centre administratif de même que le centre funéraire Saint-Charles sont des projets que nous caressions depuis longtemps et nous sommes heureux de les avoir réalisés en tout respect du budget et des échéanciers que nous nous étions fixés.



DÉPART DE NOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Certains l'auront appris à la lecture de la revue *Profil*, le conseil d'administration et moi avons accueilli, non sans un pincement au cœur, la décision de notre directeur général des dix-neuf dernières années, monsieur Garry Lavoie, de quitter la Coopérative pour une semi-retraite bien méritée.

Nous le remercions chaleureusement d'avoir contribué aussi activement au développement de notre entreprise. Coopérateur dans l'âme, sa détermination et son leadership auront permis de mener à bien de nombreux projets qui font en sorte que la Coopérative est désormais LE joueur majeur dans le domaine funéraire dans la grande région de Québec.

À la suite de l'annonce de son départ, un rigoureux processus a été enclenché afin de lui trouver un successeur. Pour ce faire, un comité formé de quelques administrateurs a pu compter sur l'expertise de monsieur Jimmy Fournier, conseiller en ressources humaines à la Fédération des coopératives funéraires du Québec. Ayant fait partie de ce comité, je peux confirmer que nous avons reçu des candidatures de grande qualité rendant la sélection très difficile. Le choix final vous sera dévoilé au cours de la présente assemblée générale annuelle.

DEUX AUTRES DÉPARTS

Autre départ à souligner au sein du conseil d'administration cette fois, celui de notre secrétaire, monsieur Jacques Parent, qui a décidé de mettre fin à son mandat. En mon nom et en celui des autres administrateurs, je tiens à le féliciter pour l'excellent travail accompli au cours de ses années d'implication et je lui souhaite le meilleur pour l'avenir.

Également, le mandat de notre observatrice jeunesse des deux dernières années se termine et nous avons le plaisir d'accueillir madame Roxanne Verret qui lui succédera à ce poste. Bonne chance à toutes les deux dans leurs nouveaux défis.

Je terminerai ce rapport en remerciant mes collègues du conseil d'administration pour leur dynamisme et leur volonté à faire de notre coopérative une organisation exemplaire à tout point de vue. Je salue également le travail exceptionnel de nos quelque 150 employés qui s'affèrent à donner entière satisfaction à nos membres et clients.

Enfin, je tiens à remercier nos nombreux partenaires et complices d'affaires qui contribuent à notre belle réussite. Et vous, chers membres, merci infiniment de nous inspirer et de nous motiver à nous dépasser. Sachez que nous sommes et nous serons pour vous tous, présents à chaque instant, je vous en fais la promesse.

CLAUDE FLUET
Président du conseil d'administration



RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. GARRY LAVOIE

Chers membres,

Quelle année extraordinaire nous avons connue en 2016! Avec l'ouverture de notre nouveau centre funéraire Saint-Charles, nous avons maintenant onze points de service répartis sur notre vaste territoire. Et c'est sans compter notre centre administratif dans lequel nous avons réuni nos services de deuxième ligne à l'automne dernier.

Notre taux de pénétration ne cesse de s'accroître si bien que la Coopérative est désormais le choix qui s'impose, d'une rive à l'autre. Avec plus de 45 000 membres, un chiffre d'affaires de près de 10 millions et un portefeuille de 33 millions de dollars issus des arrangements préalables, notre entreprise a plus que jamais le vent dans les voiles.

RECONNAISSANCE PAR LES CHAMBRES DE COMMERCE

Ce succès est aussi remarquable que remarqué puisque nous avons eu l'honneur de recevoir le prix Fidéide dans la catégorie Services (moyenne et grande entreprise) en mars dernier. Cette récompense prestigieuse remise par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec nous fait chaud au cœur et nous motive à poursuivre nos efforts dans le développement de notre coopérative.

Par ailleurs, nos actions en développement durable sont également reconnues, la preuve en est que la Coopérative est finaliste pour l'obtention d'un prix Pléiade dans la catégorie L'Éco-efficace. Le grand gagnant sera connu en mai prochain lors du gala organisé par la Chambre de commerce de Lévis.

DÉPART EN SEMI-RETRAITE

Dans la récente édition de la revue *Profil*, je vous annonçais mon départ à titre de directeur général de la Coopérative en juin prochain. Cette décision mûrement réfléchie, je l'ai prise avec le sentiment du devoir accompli et avec la certitude que l'entreprise est en excellente santé. Après avoir assuré la direction générale pendant presque 20 ans, il est temps pour moi de tirer ma révérence et de laisser quelqu'un d'autre poursuivre le développement et la saine gestion de notre organisation.

J'éprouve une grande fierté face aux accomplissements qui ont jalonné mon parcours à la Coopérative, la plus importante en Amérique du Nord, mais je suis particulièrement fier de les avoir faits au sein d'une équipe, conseil d'administration et personnel confondus, aux qualités humaines et aux valeurs coopératives fortes. Au cours de mon mandat, j'ai orchestré la fusion de six entreprises funéraires, en plus de l'achat d'une autre, faisant en sorte que la Coopérative compte aujourd'hui 45 000 membres répartis à Québec, Lévis, dans Lotbinière et sur la Côte-de-Beaupré.

Parmi les autres réalisations que me tiennent à cœur, la politique de développement durable qui inclut la compensation des émissions de gaz à effet de serre liées à nos services. Une première au Québec qui nous a valu de nombreuses récompenses depuis son adoption en 2015. Également, les partenariats avec diverses fabriques et compagnies de cimetières réparties sur l'ensemble de notre territoire afin de vendre, à titre de mandataire, leurs sépultures nous permettant ainsi d'offrir un service complet à nos membres et d'assurer la pérennité des cimetières au lieu de leur faire concurrence.

Au fil des ans, plusieurs de nos centres ont été rénovés afin de toujours mieux servir nos membres et clients. L'agrandissement de notre centre situé à Saint-Anne-de-Beaupré en 2015, la construction récente de notre centre funéraire Saint-Charles et le déménagement de nos services administratifs et opérationnels dans le secteur industriel de Vanier en sont des exemples dignes de mention. Et tout juste avant mon départ, nous procéderons à la rénovation de notre centre funéraire d'Aubigny situé à Lévis.

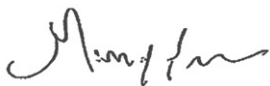


Dans une organisation sans cesse en croissance, l'amélioration des installations et des processus est l'une des clés du succès et je crois avoir relevé le défi, sans pour autant mettre de côté les valeurs coopératives et l'humain. La compréhension de la formule coopérative et du domaine funéraire passe par l'éducation. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai multiplié les conférences sur le sujet afin de démystifier le tout auprès de nos membres et de la population en général.

L'innovation aura également été parmi mes priorités comme dirigeant de la Coopérative, surtout dans un domaine qui évolue aussi rapidement que le nôtre. Cela s'est notamment concrétisé par l'intégration des nouvelles technologies dans notre offre de services. Le fait que nous soyons la seule entreprise funéraire à en faire autant pour le développement durable et que nous obtiendrons bientôt la certification carboneutre sont aussi des exemples de ce qui nous distingue dans le marché.

Bien évidemment, je n'y serais jamais arrivé sans l'appui et la confiance du conseil d'administration que je remercie profondément. Ensemble, nous avons accompli de grandes choses faisant de notre coopérative ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Je profite de l'occasion pour remercier chacun des employés que j'ai eu le plaisir de diriger depuis mon arrivée dans l'entreprise. Votre engagement envers la Coopérative et votre professionnalisme ont été pour moi une source d'inspiration. Enfin, je salue nos fidèles partenaires à qui l'on doit en partie notre succès. Quant à vous, chers membres, je vous remercie sincèrement de croire en notre coopérative et je vous dis au revoir.

Coopérativement vôtre,



GARRY LAVOIE
Directeur général



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux membres de la Coopérative funéraire des Deux Rives,

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent le bilan résumé au 31 décembre 2016, et les états résumés des résultats et de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, sont tirés des états financiers audités de la COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers dans notre rapport daté du 29 mars 2017.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec. Par conséquent, la lecture des états financiers résumés ne saurait se substituer à la lecture des états financiers audités de la Coopérative.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités. La direction présente le bilan ainsi que les états des résultats et de la réserve et des flux de trésorerie. Les notes complémentaires qui détaillent les postes des états financiers ne sont pas reproduites. Seules les notes rattachées à des informations spécifiques sont présentées.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

OPINION

À notre avis, les états financiers résumés issus des états financiers audités de la Coopérative funéraire des Deux Rives, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, et les états des résultats et de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, constituent un résumé fidèle de ces états financiers. Cependant, les états financiers résumés comportent une anomalie équivalente à celle des états financiers audités de la Coopérative.

L'anomalie est décrite dans notre opinion avec réserve formulée dans notre rapport d'audit du 29 mars 2017. Notre opinion avec réserve est fondée sur le fait que la direction a présenté au bilan dans le passif à long terme un emprunt venant à échéance au cours du prochain exercice pour lequel la Coopérative n'a pas encore conclu d'entente avec son créancier lui permettant de le refinancer sur une base long terme. La direction n'a pas reclassé cet emprunt dans le passif à court terme, car elle est d'avis qu'il sera refinancé avant la fin de cet exercice, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé. En conséquence, le passif à court terme est sous-évalué de 2 016 176 \$ au 31 décembre 2016 et le passif à long terme est surévalué du même montant.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés
Lévis, Canada
Le 29 mars 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A119066

ÉTAT RÉSUMÉ DES RÉSULTATS ET DE LA RÉSERVE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2016	2015
PRODUITS DE FUNÉRAILLES	9 010 952 \$	8 619 990 \$
COÛT DES FUNÉRAILLES	3 399 572	3 373 295
TROP-PERÇU BRUT	5 611 380	5 246 695
AUTRES CHARGES (PRODUITS) D'EXPLOITATION		
Frais d'administration	5 748 969	5 122 584
Frais financiers	418 912	440 291
Autres produits	(1 163 382)	(1 531 716)
	5 004 499	4 031 159
TROP-PERÇU AVANT AUTRES ÉLÉMENTS ET IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU	606 881	1 215 536
AUTRES ÉLÉMENTS		
Variation de la juste valeur des placements hors fiducie	35 923	32 455
Variation de la juste valeur des placements en fiducie - arrangements préalables	(56 740)	(601 210)
	(20 817)	(568 755)
TROP-PERÇU AVANT IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU	586 064	646 781
IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU		
Exigibles	81 201	129 716
Futurs	73 923	4 139
	155 124	133 855
TROP-PERÇU DE L'EXERCICE	430 940	512 926
EXCÉDENT DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS SUR LES PASSIFS ASSUMÉS ET LE CAPITAL DES MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE FUSIONNÉE	-	626 740
RÉSERVE, début de l'exercice	6 838 195	5 698 529
RÉSERVE, fin de l'exercice	7 269 135 \$	6 838 195 \$

BILAN RÉSUMÉ

Au 31 décembre

	2016	2015
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	29 174 \$	12 539 \$
Créances	2 072 265	1 995 246
Impôts à recouvrer	74 967	70 080
Stocks	176 949	175 752
Impôts futurs	9 239	14 735
Frais payés d'avance	143 890	107 973
Placements hors fiducie à la juste valeur	1 169 345	272 650
	3 675 829	2 648 975
PLACEMENTS HORS FIDUCIE AU COÛT	65 775	66 275
PLACEMENTS EN FIDUCIE - ARRANGEMENTS PRÉALABLES		
Placements au coût	3 881 564	1 863 376
Placements à la juste valeur	29 958 348	29 720 076
	33 839 912	31 583 452
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 302 429	9 501 910
ACTIFS À LONG TERME DESTINÉS À LA VENTE	1 431 167	1 431 167
ACTIFS INCORPORELS	1 108 385	1 108 774
ÉCART D'ACQUISITION	121 153	121 153
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	13 254	13 254
	56 557 904 \$	46 474 960 \$

BILAN RÉSUMÉ (SUITE)

Au 31 décembre

	2016	2015
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Dettes d'exploitation	1 365 053 \$	1 224 883 \$
Produits reportés	124 615	-
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	627	10 623
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	537 027	246 301
	2 027 322	1 481 807
PASSIF RATTACHÉ AUX ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE	1 431 167	1 431 167
DETTE À LONG TERME	11 075 942	4 270 168
ARRANGEMENTS PRÉALABLES	32 979 532	30 835 334
IMPÔTS FUTURS	616 707	548 280
	48 130 670	38 566 756
AVOIR		
AVOIR DES MEMBRES		
Capital social	1 137 260	1 052 440
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Réserve	7 269 135	6 838 195
Surplus d'apport	20 839	17 569
	7 289 974	6 855 764
	8 427 234	7 908 204
	56 557 904 \$	46 474 960 \$

Pour le conseil d'administration :

Claude Fluet

Claude Fluet, président

M. L'Heureux

Madeleine L'Heureux, trésorière

ÉTAT RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Trop perçu de l'exercice	430 940 \$	512 926 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	477 137	439 434
Amortissement des actifs incorporels	10 389	8 076
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	13 464	14 129
Variation de la juste valeur des placements hors fiducie	(35 923)	(32 455)
Variation de la juste valeur des placements en fiducie – arrangements préalables	56 740	601 210
Impôts futurs	73 923	4 139
	1 026 670	1 547 459
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(211 139)	(617 856)
	815 531	929 603
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des autres placements au coût	500	–
Variation des placements hors fiducie à la juste valeur	(860 772)	865 532
Variation des placements en fiducie - arrangements préalables et des arrangements préalables	(169 002)	30 229
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 952 716)	(2 385 689)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	18 500	3 000
Acquisition d'un actif incorporel	(10 000)	(1 010 000)
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant de la fusion	–	29 978
	(7 973 490)	(2 466 950)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obtention de financement supplémentaire	8 500 932	2 114 497
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(9 996)	(10 305)
Remboursement de la dette à long terme	(1 384 432)	(747 203)
Produit de l'émission de parts	136 880	171 552
Montant versé pour les remboursements et les rachats de parts	(48 790)	(78 980)
Augmentation des frais de financement reportés	(20 000)	–
	7 174 594	1 449 561
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	16 635	(87 786)
ENCAISSE, début de l'exercice	12 539	100 325
ENCAISSE, fin de l'exercice	29 174 \$	12 539 \$
ACTIVITÉS N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie des dettes d'exploitation	444 106 \$	87 202 \$
Réévaluation à la juste valeur des immeubles	– \$	580 995 \$
Impôts futurs rattachés à la réévaluation à la juste valeur des immeubles	– \$	(149 898) \$
Don d'une immobilisation corporelle	– \$	15 872 \$
Transfert de parts sociales au surplus d'apport	3 270 \$	2 560 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2016

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coopérative, constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec, offre des services funéraires. Ses statuts ne lui permettent pas de verser de ristournes.

2. BASE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Coopérative ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé en tenant compte des pratiques particulières découlant des exigences de la Loi sur les coopératives et de son règlement d'application qui exige que tout le capital social soit présenté à l'avoir des membres.

3. OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Coopérative a effectué la presque totalité de ses opérations avec ses membres au sens de l'article 17 du règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

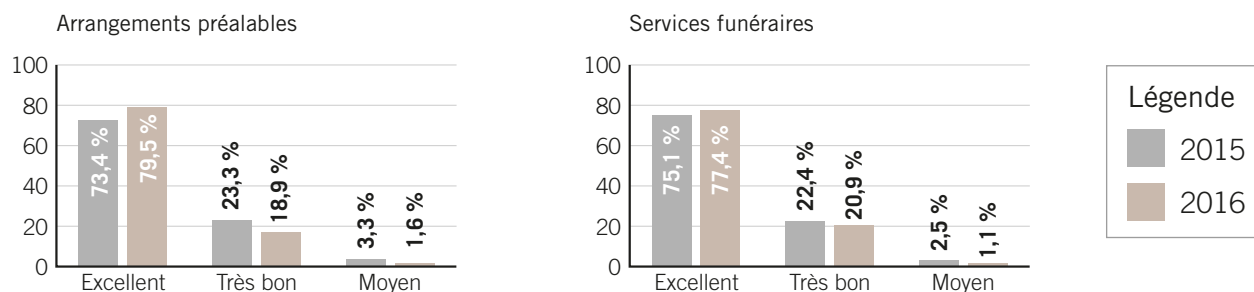
UN PERSONNEL DÉVOUÉ

AVANT, PENDANT ET APRÈS LES FUNÉRAILLES

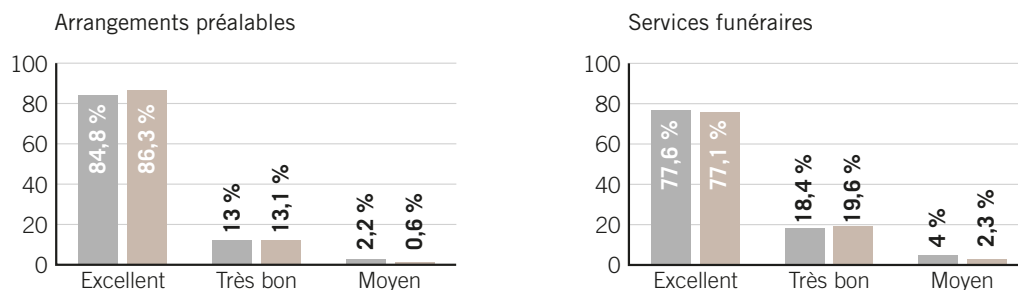
Que ce soit à la suite du décès d'un être cher ou pour planifier des arrangements préalables, nous sommes soucieux d'offrir à nos membres un accompagnement bienveillant à chaque instant. Notre personnel, par son approche humaine et professionnelle, s'efforce de répondre le mieux possible aux besoins exprimés par la clientèle et de lui offrir un service irréprochable dans des moments parfois difficiles. À la Coopérative, la satisfaction de nos membres et clients est une priorité et nous sommes à l'affût de toute rétroaction nous permettant d'améliorer notre service à la clientèle.

Cela se traduit, entre autres, par la remise d'une fiche d'évaluation aux membres qui ont fait appel à nos services aussi bien pour l'organisation de funérailles que pour faire leurs arrangements préalables. Voici un aperçu du degré de satisfaction ainsi obtenu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016 :

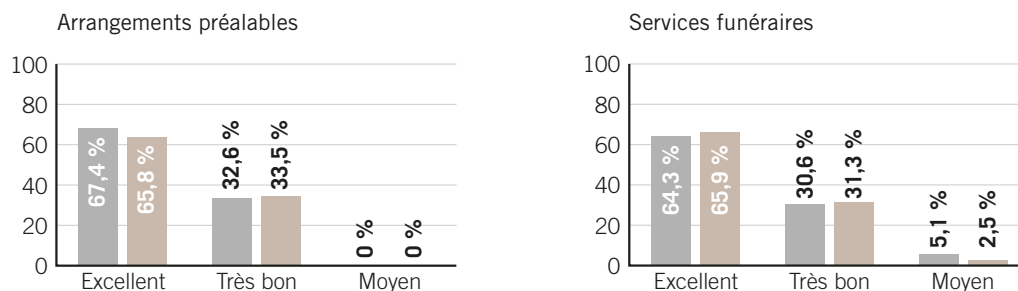
Qualité du service du personnel à l'accueil



Qualité du service lors de la rencontre avec le conseiller ou la conseillère



Choix des biens et des services



En réponse à notre question « Quelle est la probabilité que vous recommandiez la Coopérative à vos parents, amis et collègues? », nous avons eu un résultat de 89 % pour les membres ayant signé leurs préarrangements et 76 % pour ceux qui ont eu recours à nos services à la suite d'un décès en 2016.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

DES PLUS ACTIFS

Notre coopérative ne serait pas celle qu'elle est aujourd'hui sans l'implication et la persévérance des membres de son conseil d'administration. Toujours prêts à s'investir pour le développement de notre organisation, ils siègent à divers comités avec dynamisme et efficacité.

Voici la liste de ces comités et celles et ceux qui les composent :

Comité exécutif

Claude Fluet, président
Jacques Beaudet, vice-président
Madeleine L'Heureux, trésorière
Jacques Parent, secrétaire
Pierrette Trépanier

Assemblée générale annuelle

Jacques Beaudet, président
Annick Courcy
Garry Lavoie
Jocelyn Lessard
Madeleine L'Heureux
Gilles Rouleau

Mise en candidature

Jocelyn Bigras
Garry Lavoie
Marie-Josée Montminy

Évaluation du directeur général

Jean-Yves Demers
Jean Desgagnés
Claude Fluet
Pierrette Trépanier

Dons et commandites

Jocelyn Bigras, président
Annick Courcy
Garry Lavoie
Madeleine L'Heureux
Marie-Josée Montminy
Jacques Parent

Finances

Madeleine L'Heureux, présidente
Jocelyn Bigras
Julie Boucher
Yves Breton
Garry Lavoie

Comité permanent d'actions coopératives de Lotbinière (CPAC)

Pierrette Trépanier, présidente
Monique Allard
Annick Courcy
Jean-Yves Demers
Maurice Faucher
Garry Lavoie
Jean-Serge Paradis

Comité permanent d'actions coopératives de la Côte-de-Beaupré (CPAC)

Jocelyn Bigras
Denise Breton
Annick Courcy
Guy Crépeault
Anne Fortin
Lauréanne Goulet
Garry Lavoie
Gilles Rouleau
Sylvie St-Hilaire
Serge Tremblay
André Vermette

Comité permanent de développement durable

Félicité Bélisimbi
Caroline Bernard
Jocelyn Bigras
Nancy Kirouac
Garry Lavoie
Gilles Rouleau
Pierrette Trépanier

Comité conjoint cimetière Mont-Marie et Deux Rives

Jean-Yves Demers
Claude Fluet
Garry Lavoie

Comité conjoint ad hoc cimetière Saint-Charles et Deux Rives

Jacques Beaudet
Claude Fluet
Garry Lavoie

Comité d'évaluation et de perfectionnement du conseil d'administration

Jacques Beaudet
Jacques Parent
Gilles Rouleau



DONS ET COMMANDITES

Fidèle au principe coopératif d'engagement envers la communauté, la Coopérative a contribué financièrement aux activités et aux causes de plus de 75 organismes communautaires. En 2016, le comité des dons et commandites a ainsi remis près de 45 000 \$ à divers organismes œuvrant sur l'ensemble du territoire couvert par la Coopérative dont voici la liste :

- Accorderie de Québec
- Acouphènes Québec
- Albatros Québec
- Alliance Affaires Côte-de-Beaupré
- ALPHA Entraide
- Bibliothèque Aux Sources Saint-Ferréol-les-Neiges
- Carrefour Christ-Roi inc.
- Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau
- Carrefour jeunesse-emploi Sainte-Foy
- Centre Durocher
- Centre Jacques-Cartier – Ateliers à la Terre
- Cercle de Fermières Sainte-Monique Les Saules
- Chambre de commerce de Lévis
- Chevaliers de Colomb (Rive-Nord et Rive-Sud)
- Chœur du Vallon
- Club de l'Âge d'Or de Bienville-Lauzon
- Club Les Étincelles de l'amitié
- Club Lions Québec Laurentien
- Club Optimiste Côte-de-Beaupré
- Club Rotary Québec-Charlesbourg
- Comité de l'espoir (Beaupré)
- Comité de parrainage Saint-Sauveur
- Comité des loisir Oasis de Paix
- Comité des résidents – Manoir Manrèse
- Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste
- Concerts des Hauts Clochers
- Coopérative de solidarité SABS
- Coopérative Forêt D'Arden
- Coopérative jeunesse de services de Loretteville
- Craque-Bitume
- Entr'actes
- Espace d'initiatives – Église Saint-Charles de Limoilou
- Fabrique (Notre-Dame-de-Vanier et St-Sauveur)
- FADOQ (Secteur Tilly et Vanier)
- Fédération des coopératives d'habitation de Québec
- Festival de l'Oie des Neiges de Saint-Joachim
- Fondation de Lauberivière
- Fondation Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré
- Fondation Hôtel-Dieu de Lévis
- Fondation Jonction pour elle
- Fondation La Source CLSC CHSLD
- Fondation Ordina-Coeur
- Fondation Partage Chrétien Saint-Ambroise
- Fondation québécoise du cancer
- Fondation Québec Philanthrope
- Fondation SSS Vieille-Capitale
- Fonds Josée Lavigueur
- Friperie du Pavois
- Go le Grand Défi inc.
- La Grande Ferme
- La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré
- La Roselière
- Le Noël du Bonheur
- Les Voix de la Haute-Saint-Charles
- Maison des Aînés de Lévis
- Manoir Duberger
- Messe estivale de la paroisse Saint-Dominique
- MondoKarnaval
- Nature Québec
- Orchestre Sympho-Pop Québec
- Paroisses de la Côte-de-Beaupré (Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint Joachim et Saint-Tite-des-Caps)
- Pierres Mémorables
- Pôle de l'économie sociale Capitale-Nationale
- Premier Acte
- Relais pour la vie – Société canadienne du cancer
- Rendez-vous du 3^e Âge
- Service d'entraide Saint-Rédempteur
- Société pour les Arts en Milieux de santé
- Société Saint-Vincent-de-Paul (Saint-Sauveur)
- Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches
- Télévision d'ici
- Théâtre jeunesse Les Gros Becs
- YWCA Québec

EMPLOYÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2016

Regroupés selon leur occupation principale

Équipe de direction

Garry Lavoie
Directeur général
David Emond
Directeur général adjoint
Yves Breton
Directeur administration
et finances
Annick Courcy
Directrice communications,
marketing et ventes

Directrice de l'expérience client

Emmanuelle Blondeau

Conseillère en ressources humaines et soutien aux opérations

Audrey Lamontagne

Coordonnatrice des immobilisations

Caroline Bernard

Coordonnatrice à la comptabilité

Danielle Perreault

Adjoints à la comptabilité

Michel Brousseau
Bianka Garcia

Adjointe administrative

Maude Turcotte Lachance

Directeur adjoint aux événements funéraires

Gérald Carpentier

Assistant à la coordination des événements funéraires

Francis Blais

Directrice adjointe à la répartition

Suzanne Godbout

Répartiteurs

Sylvie Grenier
Anne-Claire Lizotte
Jean-Sébastien Pelchat
Steve Plante
Diane Rousseau

Conseillers

Nancy Kirouac
Conseillère principale

Isabelle Potvin
Conseillère responsable
Centre funéraire
d'Aubigny (Lévis)
Claude Soucy
Conseillère responsable
Centre funéraire
de Charlesbourg
Sylvie Caron
Conseillère responsable
Centre funéraire de
Duberger-Les Saules
Catherine Laflamme
Conseillère responsable
Centre funéraire St-Charles

Sylvie St-Hilaire
Conseillère responsable
Centre funéraire de
Côte-de-Beaupré

Pierre Bureau
Manon Corneau
Johanne Corriveau
Doris Côté
Reynald Côté
André Desjardins
Lyne Dumont
Nataly Dutruel
Caroline Harvey
Roselyne Hudon
Cynthia Lafond-Pellerin
Renée Lapointe
Daniel Lizotte
Julie Magnan
Isabelle Marceau
Lyna Richard
Fleurette St-Laurent
Sylvie Vézina
Hélène Villeneuve

Directrice adjointe au laboratoire

Geneviève Marceau

Thanatopracteurs

Jacques Pelchat
Michel Lapointe
Kathy Ouellet

Brancardiers

Donald B. Rioux
Gaston Boulet
Alain Chabot
Jean-Guy Guilbault
Richard Bédar

Michel Pelletier
Michel Tremblay
Germain Morin

Réceptionnistes

Lucie Blanchard
Sylvie Fortin
Denise Bouchard
Silviya Dimitrova
Louisette Gervais
Marie-Claude Guérette
Nancy Lachance
Danielle Poirier
Diane Ross
Huguette Sylvain
Martine Roy

Agents d'accueil

Ghislain Boivin
Denis Bouchard
Paul Cadorette
Michel Chabot
Réjean Daigneault
Jeanne D'Arc Fortin
Martin Émond
Bernard Gagné
Jean Giroux
Amélie Lehoux
Monique Marcotte
Raymonde Pagé
Fernande Payeur
Richard Pelletier
André Saurette
Lynda Thériault
Célyne Blanchet
Pierrette Gailloux

Personnel de funérailles

DIRECTEURS
DE FUNÉRAILLES
Rodrigue Baron
Clément Bélanger
Jean-Marc Desrosiers
Jacques Doyon
Jean Guay
Jean-Yves Guy
Jean-Guy Lachance
Mario Lemieux
Jean-Marc Majeau
Lorenzo Miville
Michel Pedneault
PORTEURS ET
CHAUFFEURS
Éric Auger
Robert Bernard

Ghislain Bérubé
Pierre Bibeau
Maxime Blouin
Normand Boucher
Daniel Brochu
Jean-Marc Bruneau
Gilles Couillard
Carol Dallaire
Robert Falardeau
Serge Fleury
Simon Forest
Jean-Guy Fournier
Camil Gagné
René Gauthier
André Harvey
Michel Hawey
Wayne Joncas
Jacques Laboissonnière
Rosaire Lachance
Gilles Langevin
Pierre Lelièvre
Simon Lessard
Jean Levesque
Claude Lortie
Bruno Martin
William Mitchell
Jean-Charles Ouellet
Wellie Paquette
René Parent
Daniel Pelosse
Roger Poirier
Samuel Renaud
Paul Rouillard
Jean-Claude Saillant
Richard Sainte-Marie
Denis Therrien
Serge Thibault
Jean-Marie Tremblay
Simon Tremblay
Yvan Turmel
Michel Vézina
Clarence Voyer
Maintenance
et entretien
Gilles Côté
Jean-Pierre Gagné
Bernard Garneau
Gilles Houde
Christian Langevin
Marc Perron
François Roy

CENTRES FUNÉRAIRES

AU 1^{er} JANVIER 2017

CENTRE ADMINISTRATIF

465, avenue Godin
Québec (Québec) G1M 3G7

CÔTE-DE-BEAUPRÉ

10579, boul. Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) GOA 3C0
3232, avenue Royale
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) GOA 3R0
568, avenue Royale
Saint-Joachim (Québec) GOA 3X0
3, avenue Marcel-Legendre
Saint-Tite-des-Caps (Québec) GOA 4J0

LÉVIS

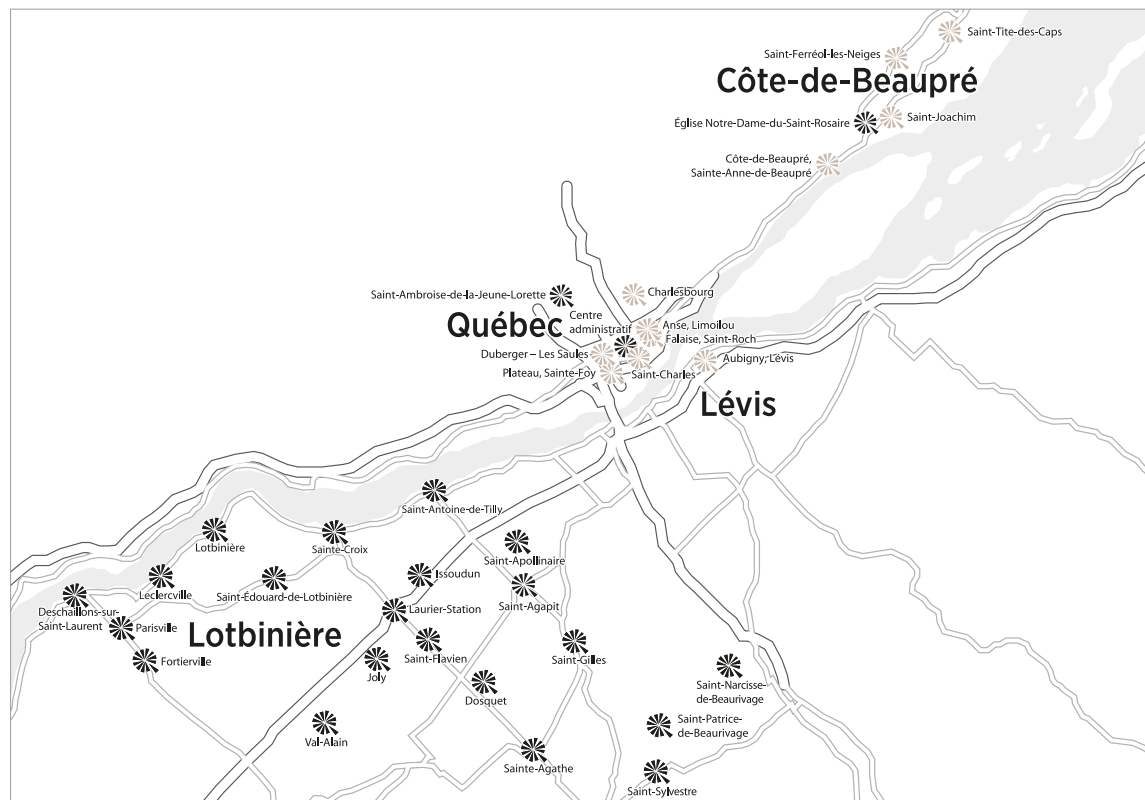
154, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 8X1

LOTBINIÈRE

1 888 688-2411

QUÉBEC

280, 8^e Rue
Québec (Québec) G1L 2N9
7335, boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3E5
2620, rue Darveau
Québec (Québec) G1P 3V5
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec (Québec) G1N 4R8
525, rue Prince-Édouard
Québec (Québec) G1K 2M8
1420, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1N 3Y6



Centres de la Coopérative funéraire des Deux Rives



Lieux où la Coopérative funéraire des Deux Rives
a accès à une salle d'exposition

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 2016



Claude Fluet
Président



Jacques Beudet
Vice-président



Madeleine L'Heureux
Trésorière



Jacques Parent
Secrétaire



Jocelyn Bigras
Administrateur



Julie Boucher
Administratrice



Jean-Yves Demers
Administrateur



Jean Desgagnés
Administrateur



Marie-Josée Montminy
Administratrice



Gilles Rouleau
Administrateur



Pierrette Trépanier
Administratrice



Félicité Bélisimbi
Observatrice jeunesse

Imprimé sur du papier Rolland Opaque contenant un minimum de 30% de fibres recyclées postconsommation, certifié ÉcoLogo et fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz.

ADMINISTRATION

465, avenue Godin, Québec (Québec) G1M 3G7

418 688-2411 | 1 888 688-2411

coopfuneraire2rives.com | residence@coopfuneraire2rives.com

Logo FSC
à venir
17 mm
vertical

PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES